



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Chine

Question écrite n° 103722

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur le régime chinois. Alors que la France, depuis que les dictateurs tunisien, égyptien et libyen sont renversés ou en passe de l'être, condamne sévèrement les régimes dictatoriaux, il lui demande quel jugement porte le Gouvernement sur le régime chinois et s'il souhaite le voir tomber à son tour.

Texte de la réponse

La Chine, pour la France comme pour ses partenaires, est un acteur important et essentiel pour la croissance mondiale et un partenaire incontournable. La France et la Chine entretiennent une relation de partenariat stratégique. La France, tout en reconnaissant les progrès remarquables accomplis ces dernières décennies en matière de droits économiques et sociaux, continue d'exprimer ses vives inquiétudes concernant la situation des droits civiques et politiques dans ce pays. La France appelle au respect de l'état de droit et des droits de l'Homme en Chine comme partout dans le monde. Elle le fait à travers des déclarations publiques et par le dialogue à tous les niveaux entre nos deux pays. Au-delà, la France s'attache à développer et à renforcer ses actions de coopération en Chine dans le domaine de la gouvernance démocratique et de l'État de droit, notamment au profit de la société civile. Ces actions de terrain constituent également un outil fondamental de la politique française en Chine.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103722

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mars 2011, page 2963

Réponse publiée le : 31 mai 2011, page 5728